

Direction départementale des territoires
Service Sécurité et Éducation Routières
Affaire suivie par Cyril FAUGÈRE
@ ddt-sser-pdasr@ain.gouv.fr
☎ 04 74 45 63 25

Bourg-en-Bresse, le 11 janvier 2023

Madame, Monsieur,

Les données provisoires 2022 de la région AURA font apparaître une augmentation globale de l'accidentalité routière ainsi que de la mortalité par rapport à l'année dernière.

L'Ain ne fait pas exception en la matière puisque le premier semestre 2022 a été particulièrement meurtrier avec une hausse de la mortalité de 122 % par rapport aux six premiers mois de l'année 2021 (20 tués contre 9).

A contrario, on observe une diminution significative du nombre de tués de -71 % durant la période estivale (juillet-août) avec 4 tués contre 14 en 2021.

Cette accalmie a été, malheureusement, de courte durée puisque nous relevons une hausse de la mortalité sur la période de septembre à novembre de 75 % par rapport à l'année dernière (14 tués contre 8).

De plus, on relève déjà 3 tués sur les 4 premiers jours de décembre alors que le dernier mois de l'année 2021 en comptait 4 au total.

La situation provisoire de l'accidentalité au 4 décembre 2022 est la suivante : 464 accidents, 41 tués, 609 blessés dont 209 hospitalisés (données non consolidées). Parmi les 41 victimes tuées, 34 % sont des usagers vulnérables et 27 % des seniors.

L'accidentalité enregistrée en ce début de mois de décembre 2022 a déjà dépassé celle de l'année 2021 dans sa globalité avec une hausse de 42 accidents, 6 tués et 23 blessés.

Ainsi, la situation préoccupante de notre département doit nous conduire à poursuivre nos efforts en matière de prévention.

Le service sécurité et éducation routières de la direction départementale des territoires de l'Ain, en lien avec le Conseil départemental, rédige actuellement le futur document général d'orientations (DGO) qui fixera les orientations d'actions en faveur de la sécurité routière pour la période 2023-2027, constituant ainsi le cadre stratégique pluriannuel de l'action de l'État et de ses partenaires.

Au regard de l'accidentalité nationale, la délégation à la sécurité routière du ministère de l'Intérieur a défini quatre enjeux majeurs obligatoires à cibler dans la lutte contre l'insécurité routière :

- Les deux-roues motorisés,
- Les conduites à risque : alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs,
- Les nouveaux modes de mobilité dite « douce » : vélo, engins de déplacements personnel motorisés et marche,
- Le risque routier professionnel.

Ces axes de réflexion coïncident avec les principales conclusions qui se dégagent de l'analyse territoriale de l'accidentalité routière ; aussi, ils seront exclusivement retenus dans l'élaboration du futur DGO.

Par ailleurs, l'Ain, département pilote depuis 2021 sur la thématique de la mobilité des seniors et de la sécurité routière, poursuivra ses efforts dans cette dynamique afin de maintenir son niveau d'exigence en matière de prévention.

La démarche d'élaboration du DGO 2023-2027 a été officiellement lancée le vendredi 16 septembre 2022 à l'occasion du comité de pilotage de sécurité routière, en présence de Madame Cécile BIGOT-DEKEYZER, préfète de l'Ain, et de Monsieur Jean DEGUERRY, président du Conseil départemental de l'Ain.

Elle s'est poursuivie, dans un second temps, par l'organisation d'un atelier d'intelligence collective animé par Ainterlab', le mardi 18 octobre 2022, lors duquel près d'une quarantaine de partenaires ont pu échanger sur les potentielles orientations d'actions ayant vocation à intégrer le futur DGO pour la période des cinq années à venir.

Afin d'élaborer, pour l'année 2023, un **plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR)** global et cohérent avec ces enjeux, nous vous invitons à répondre à l'**appel à projets 2023** via le lien ci-dessous en nous faisant part de vos propositions d'actions pour l'ensemble de l'année à venir.

<http://www.ain.gouv.fr/pole-securite-routiere-dans-l-ain-r120.html>

Tous les projets en lien avec les enjeux du DGO et les autres, seront examinés, mais, priorité sera donnée aux enjeux ci-dessus **du DGO 2023-2027 et à la thématique seniors**.

Dans le cadre de l'examen de votre projet, le Pôle sécurité routière État-Département pourrait vous inviter à venir le présenter ou à lui apporter des informations complémentaires. À l'issue de son instruction, vous serez informé des suites qui lui seront données et des aides matérielles et/ou subventions éventuellement attribuées.

Nous vous invitons donc à nous faire part de l'ensemble de vos projets, y compris ceux ne nécessitant pas de subvention ou d'aide matérielle. Il est en effet important d'avoir une vision globale de toutes les actions participant à l'amélioration de la sécurité routière, notamment pour les valoriser.

L'équipe du Pôle sécurité routière ci-dessous, sous l'autorité de Monsieur le directeur de cabinet de la préfecture (chef de projet sécurité routière), sera à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et l'élaboration de vos actions, afin de vous guider pour remplir votre dossier dématérialisé via « démarches simplifiées » :

- Abdelkrim Djarmouni, chef du service Sécurité Éducation Routières à la Direction départementale des territoires
(contact : 04 74 45 62 72, ddt-sser@ain.gouv.fr),

- Cyril Faugère, chef d'unité Sécurité Routière à la Direction départementale des territoires (coordinateur sécurité routière) (contact : 04 74 45 63 25, ddt-sser-pdasr@ain.gouv.fr),

- Claire Decraux, chargée de mission sécurité routière à la Direction départementale des territoires
(contact : 04 74 45 62 89, ddt-sser-pdasr@ain.gouv.fr),

- Hervé Boyer, référent sécurité routière du Département
(contact : 04 74 47 05 65, herve.boyer@ain.fr).

- Thierry Vernoux, référent sécurité routière du Département
(contact : 04 74 47 05 41, Thierry.vernoux@ain.fr)

Nous vous remercions par avance de votre contribution et de votre implication dans la lutte contre l'insécurité routière et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

La Préfète,

Le Président du Conseil Départemental,

Cécile BIGOT-DEKEYZER

Jean DEGUERRY

SIGNÉ

SIGNÉ